



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 78 JUILLET 1996

L'URBANISME à PARIS : "PENSER D'ABORD AUX PARISIENS"

Nouvelle politique du Maire de Paris ? Lors de sa conférence de presse, le 12 avril dernier, Monsieur TIBERI a annoncé un certain nombre de dispositions nouvelles qui permettraient aux Parisiens, aux Associations (I6° DEMAIN ?) d'espérer un "autre urbanisme".

Le document sur l'urbanisme nous a été aimablement adressé par M. MARVILLET, Directeur de la Construction à Paris. Il répond à une question "comment vivront et travailleront les Parisiens au cours des futures années".

Des objectifs : maintenir la population dans les quartiers centraux et améliorer le parc ancien, favoriser la construction,

- développer les emplois : construction à l'Est de Paris de nouveaux quartiers (opération Paris Rive Gauche si riche en possibilités)

La Ville ne doit plus favoriser la construction de bureaux nouveaux dans le Centre mais inciter à la reconversion de bureaux anciens en logements (110.000 m² déjà réalisés ou en cours)

- nouvel intérêt en faveur du cadre de vie et de la protection des quartiers - meilleure consultation des parisiens afin de privilégier un urbanisme de proximité (examen attentif des conditions de vie particulières dans les quartiers)

- espaces publics plus conviviaux.

Pour mener à bien ces actions :

- création de nouveaux POS particuliers aux quartiers (plans d'occupation des sols)

- amélioration de la connaissance du patrimoine urbain afin d'en assurer une protection plus efficace

Ces actions impliquent un réexamen des interventions de la Ville pour déterminer, après concertation avec les Elus - et les habitants ? - si certains aménagements doivent être poursuivis, modifiés, réétudiés... abandonnés.

Il faut retenir pour cet urbanisme de proximité un grand effort de réhabilitation pour éviter, demain, d'autres situations de vétusté, d'insalubrité.

M. TIBERI pense que "Paris a besoin de souffler un peu au terme de cinq décennies de transformations rapides".

Penser aux habitants "c'est leur permettre de retrouver une nouvelle qualité de vie dans leurs quartiers, plus de place pour les piétons, plus d'aménagements collectifs pour un meilleur espace public : mobilier urbain de qualité, soin apporté à l'esthétique des devantures, des locaux en rez de chaussée, amélioration de la qualité des enseignes....

Paris doit trouver, ou retrouver de grandes promenades : les Champs Elysées, les grands Boulevards, et plus tard, les berges de la Seine... "

Beaucoup de projets, de bonnes intentions, d'études, de concertation, de mises au points nombreuses : processus lourd ... et indispensable.

Sera-t-il autoritaire ou basé sur la concertation et le dialogue ? M. TIBERI assure à ses auditeurs qu'il tiendra compte des vœux exprimés par les Parisiens lors des récentes élections municipales : être mieux informés, mieux entendus.

Ainsi, seraient mises en place des structures d'information et de concertation en amont des études. (La Commission extra-municipale du Cadre de Vie remplacera-t-elle, enfin, la Commission de l'Environnement ?)

M. TIBERI conclue " nous allons écrire une nouvelle page de l'urbanisme parisien, un urbanisme humaniste au service des hommes "

Utopie 1996 ? ou simple prise en compte de la réalité ?

AU CONSEIL DE PARIS

Nous vous avons souvent dit combien ses séances (le public peut y assister) sont source d'information

le PARC DES PRINCES : à l'occasion de la Coupe du Monde de football, il doit être mis en conformité avec des règlements internationaux, plusieurs matches s'y joueront.

Le coût total de cette opération sera de 45 millions de francs. L'Etat interviendra à concurrence de 14 millions.

M. TAILLEBERT, concepteur du Parc est chargé de ces travaux.

Quelques voix contre (qui paiera les éventuels déficits du Grand Stade ?) Le projet est adopté à la majorité des Conseillers de Paris.

Le PORT DEBILLY : M. MORLE et le groupe Paris Liberté s'inquiètent de l'état de délabrement et d'abandon du site, à la hauteur du quai de New York.

" La Ville de Paris envisage-t-elle de prendre des mesures pour améliorer cette situation ?"

Une série d'études est en cours pour un projet municipal de la Seine et de ses berges.

Ce projet doit faire l'objet d'une concertation avec le Port

.....

Autonome de Paris, "les Voies navigables de France et les services de l'Etat.

Rappelons que XVI° DEMAIN avait, il y a plusieurs années déjà, obtenu la mise en place, sur ce site, des bancs. Ils sont très appréciés par les promeneurs, de Paris, ou d'ailleurs.

Les ANTENNES PARABOLIQUES : une demande est faite au Préfet de Police et au Maire de Paris d'établir un règlement n'autorisant qu'une seule parabole par immeuble à laquelle se raccorderaient les résidents.

La réponse intéresse nos adhérents qui sont très nombreux à poser cette question : "le principe de la liberté du choix du mode de réception ne serait pas respecté : l'orientation de chaque parabole détermine le choix d'un ^{programme} spécifique. Actuellement la seule limite est que l'installation d'une coupole de plus d'un mètre doit faire l'objet d'une déclaration de travaux. L'avis de l'architecte des monuments historiques est exigé si l'immeuble se trouve à proximité d'un monument"

Les bords de Seine ne sont donc pas à protéger ? Cela explique la multiplication des paraboles vues de ses berges ?

et Retour en arrière, à propos de la consultation des Permis de Construire : depuis janvier 1996, on ne peut plus consulter un dossier de permis de construire en cours, l'administration juge qu'elle ne doit communiquer que les documents correspondants à un processus administratif achevé....

La Ville de Paris, depuis la Loi de décentralisation de 1983, a toujours accepté de communiquer un dossier en cours. Pour le 16°, il faut prendre rendez-vous au 42.76.30.42 . C'est la 4° circonscription dont dépendent aussi 8°, 15° et 17°.

Quelques fleurs....

Plusieurs de nos amis s'étonnaient que le rond point Place de Mexico reste depuis des semaines dans un état d'abandon regrettable. Nous avons transmis leurs regrets à notre Maire. Il nous répondait "les jardiniers de la Ville ne peuvent entretenir correctement cet emplacement et renouveler les plantations : les points d'eau sur les trottoirs de la Place sont trop éloignés pour permettre un arrosage facile. Je vais intervenir pour installer une arrivée automatique d'eau sur les plantations elle même".

Point de travaux encore mais... quelques jours plus tard, le rond point reflorissait. Merci, M. TAITTINGER !

et LES JARDINS DU MONDE

Ne l'oubliez pas ! du 15 juin au 1° Octobre, dans la Parc de Bagatelle "une histoire des jardins" de l'Eden aux Jardins suspendus de Babylone, de ceux de la Renaissance Italienne à ceux de Louis XIV ou des jardins à l'anglaise au Parc Citroën récent.

Des estampes, des gravures, des tableaux, des tapisseries, des objets d'art... et le domaine de Bagatelle, véritable mosaïque de jardins. Vous savez déjà combien les expositions de Bagatelle : roses, azalées, iris sont éblouissantes. Allez y donc très vite.

(ouvert tous les jours de 11 à 18 heures.)

.....

AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Vous pouvez, là aussi, assister aux réunions : les prochaines : à la Mairie du XVI° : 9 juillet, 11 septembre, 8 octobre, 12 novembre, 26 novembre (CICA) et 3 décembre.

A la dernière réunion, M. BOLOTTE a évoqué la rénovation du Musée national des Arts Asiatiques construit en 1888. Il y est utilisé une procédure peu habituelle de transfert de constructibilité pour permettre au COS du Musée Guimet de s'agrandir d'une surface de 670 m² (musée d'Ennery avenue Foch) et de 256 m² (annexe du Musée Guimet 19 avenue d'Iéna), au total 926 m². Ce transfert permet la création de larges espaces d'expositions temporaires, de nouveaux locaux de stockage. Quand le permis de construire sera accordé, M. TAITTINGER exposera à la Mairie, une maquette de l'opération.

M. BOLOTTE évoque le besoin accru de surfaces du Palais des Congrès. Cela ne concerne pas directement le XVI°, mais les règlements conduisent à la consultation du Conseil.

Le projet d'extension nécessite le déclassement de parcelles du domaine public. L'entrée du Palais sera avancée et le Palais devra supporter des servitudes : passage publics piétons pour le métro, le parc de stationnement, passage des véhicules.

Les travaux permettront la création d'une salle de 670 places, des surfaces d'exposition et de congrés, l'extension de la galerie commerciale de 7500 m², celle d'une gare de livraison.

La terrasse en auvent du Palais et les deux passerelles vers le terre plein central seront démolies.

M. TAITTINGER signale que Ville de Paris et Préfecture de Police ont décidé l'ouverture d'un certain nombre de poubelles fermées (Vigipirate) - Mme LE BOUC'H précise que 570 le sont déjà, à l'exception de celles situées à proximité immédiate d'établissements scolaires ou d'intense fréquentation touristique ou commerciale. Elle précise, qu'à nouveau, les services de la propreté les vident plusieurs fois par jour.

Quelques renseignements complémentaires au sujet du PARC DES PRINCES

Sa mise en conformité en vue de la Coupe du Monde 98 : des travaux prévus pour l'accessibilité des tribunes aux handicapés, l'aménagement de locaux de presse, reprise des structures des tribunes dans les virages, réfection de l'éclairage de la pelouse total des travaux estimés à 44.600.000 frs somme élevée pour le contribuable parisien, même si l'Etat en prend près d'un tiers à sa charge

PORTE D'AUTEUIL

Le permis de construire a été délivré le 25.II.95 (celui de démolir datait du 25.9.94).

Le recours gracieux déposé par les associations de riverains a été rejeté le 18.4.96

Le recours contentieux déposé au Tribunal Administratif est en cours d'étude.

Ce projet devrait comprendre 313 logements dont 96 (sociaux ?) PLI. Sur ce nombre 10 % seront attribués par la Mairie du XVI°. Quelques appartements seront prévus pour accueillir des familles avec enfants.

.....

LES HELICOPTERES DANS LE CIEL DE PARIS

Nous avons répondu à l'Enquête Publique sur le "Plan d'exposition au bruit de l'Héliport d'Issy les Moulineaux".

Nous avons participé, il y a déjà plusieurs années, à plusieurs réunions organisées par Ville de Paris et Aéroport. La plupart des participants refusaient l'intensification des baptêmes de l'air dans le ciel parisien.

Le nouveau plan de transport collectif par hélico : 20.000 vols annuels, remplace les baptêmes de l'air par le transport, d'un aéroport à l'autre, d'une clientèle d'hommes d'affaires (8.000 vols annuels dans un premier temps). Ce trafic s'ajoutant à celui du seul aéroport d'Issy.

La zone de nuisance sonore où la construction sera interdite, trop limitée aux abords de l'héliport, oublie un peu rapidement les constructions déjà existantes.

Leur isolation devrait être étudiée.... et financée.

LES ILLUMINATIONS de NOEL dans les rues du XVI°

A la suite de notre "information" dans la Lettre N°77, nous recevons une demande d'insérer de l'Union des PME du XVI° : "Je vous confirme que les dépenses à 80 % ont bien été prises en charge par les commerçants et 20 % par la Mairie. " Je vous demande de bien vouloir en faire état dans votre prochain bulletin afin de dissiper tout malentendu auprès de vos lecteurs."

La subvention était en effet de 350.000frs sur un total de dépenses de 1.750.000 frs.

Ce complément d'information complètera utilement notre "moment d'humeur" ?

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT :

ASSOCIATION GENERALE DE FAMILLES

Pour l'année 1996/1997, propose : halte-garderie, ateliers, Activités créatrices, récréatives, culturelles et sportives.

Inscriptions : lundi 16 septembre au Vendredi 20 septembre. ensuite, selon places disponibles, aux heures de permanence : 56 rue de Passy, tel.45.27.93.25 - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 à 17 h.

123 bld Murat, tel. 47.43.19.61 - mardi, vendredi de 9 à 11 h.

L'Association Générale de Familles met à votre disposition un service d'entraide, d'information familiale, d'info-consommation et d'achats groupés.

N'hésitez pas à venir nous voir, à nous téléphoner : nous serons heureux de vous accueillir, de vous aider.

.....

Association de Défense MORNY-LONG

Elle vient de se créer pour "conserver le cadre de vie à Auteuil" à la suite du refus par les autorités compétentes d'un permis de démolir deux hôtels et la chapelle des 44/46 rue Molitor, et de la demande d'un permis de construire, en lieu et place, un immeuble de 9 étages, intégrant une nouvelle chapelle. Permis déposé le 15 juin 1996.

Elle a pour objet la sauvegarde de ces hôtels (cités dans "Le Village d'Auteuil, des origines à nos jours" de Jacques HILLAIRET) et la sauvegarde du caractère particulier de cette rue.

Elle souhaite l'inscription de ces hôtels à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Pour tout renseignement, s'adresser : 27 rue Chanez 75.016

AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : suite

M. BOLOTTE signale qu'en raison du succès de la ligne C du RER, sa desserte va être améliorée : le nombre des convois sera porté à 12 dans chaque sens au lieu de 8 actuellement.

En gare "Champs de Mars - Tour Eiffel" une 3^e voie sera créée. La dalle de couverture et les jardins la surplombant seront démolis en totalité, puis en fin de chantier, reconstruits. Ces travaux nécessiteront la dépose provisoire du monument mémorial de la Rafle du Vel d'Hiv.

Les travaux commenceront en Juillet 97, mise en service fin 99.

Des expositions de panneaux dans la Mairie du XVI^e, et la mise à disposition d'un registre vous permettront informations et réactions avant la constitution du dossier d'étude d'impact.

Nous vous tiendrons au courant de la date de cette exposition.

ET UNE INFORMATION "déroutante"...

La réalisation de la promenade plantée Auteuil-Passy que riverains et habitants de l'arrondissement souhaitent... et attendent (tout comme ils souhaitent et attendent les parkings prévus en sous-sol) est reportée, encore, à cause d'UN riverain qui a déposé une demande de refus suspensif....

Ce projet verra-t-il enfin le jour ?

QUELQUES COTISATIONS 1996 ne nous sont pas encore parvenues.
Merci à l'avance de nous les adresser avant de partir en vacances.

BONNES VACANCES à TOUS.

ET N'OUBLIEZ PAS DE NOTER DANS VOS AGENDAS les DATES des

12 et 13 OCTOBRE 1996

PORTES OUVERTES aux ASSOCIATIONS à la Mairie du XVI^earrondissement
